

AUDIT DE PERFORMANCE DU BVG SUR LE TRAITEMENT DES PRESTATIONS D'INVALIDITÉ POUR LES VÉTÉRANS

Plan d'action de la direction

À propos de l'audit

L'audit visait à déterminer si Anciens Combattants Canada prenait les mesures nécessaires afin de réduire le temps d'attente des anciens combattants, y compris des membres actuels et anciens de la GRC, pour recevoir les prestations d'invalidité auxquelles ils ont droit et qui favoriseraient leur bien-être.

Recommandation du BVG	Réponse de la GRC	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Mise à jour sur la mise en œuvre
Anciens Combattants Canada et la GRC devraient travailler ensemble pour établir un processus formel d'établissement des coûts et déterminer le niveau de financement nécessaire afin que les demandes des membres de la GRC soient traitées en temps voulu.	Recommandation acceptée. Au cours des deux dernières années, la GRC et ACC ont collaboré étroitement pour améliorer la gouvernance et mettre en place des processus plus robustes de prévision des besoins financiers relatifs aux prestations d'invalidité. Ces processus seront élargis afin d'inclure un cadre de calcul des coûts liés au traitement des demandes.	Un cadre de calcul des coûts actualisé permettant de déterminer le niveau de financement nécessaire pour appuyer le traitement des prestations d'invalidité des membres de la GRC. BPR : Dirigeante principale des Finances de la GRC, en collaboration avec Anciens Combattants Canada	31 mars 2024	